



78^e Session de l'Assemblée générale

Points 122 de l'ordre du jour

Pacte numérique mondial

Première consultation informelle

New York, le 29 février 2024

Déclaration de la Suisse

Chers co-facilitateurs,

Nous vous remercions de nous avoir proposé ces éléments structurels. Nous sommes d'accord avec la structure générale que vous proposez et souhaitons faire quelques commentaires supplémentaires sur chaque section :

Préambule

En ce qui concerne le préambule, nous sommes fermement convaincus qu'il devrait préciser que le Pacte s'appuiera et s'inscrira dans le cadre établi par les documents finaux du SMSI.

Ce point fut largement évoqué lors des consultations précédentes. Il s'agit d'un élément fondamental pour développer notre compréhension commune et éviter de revenir sur du langage agréé.

Principes

La section « Principes » devrait établir une distinction claire entre les **principes** – applicables à la coopération numérique en tant que telle – et les **objectifs thématiques**.

S'agissant des **principes**, ceux établis dans le cadre du SMSI devraient s'appliquer, en particulier la nécessité pour toutes les parties prenantes de travailler ensemble et partager les responsabilités dans la gouvernance du royaume numérique – comme mentionné au point 10 (avec une note de bas de page référent à la déclaration de Genève du SMSI).

Les principes de base de la coopération numérique ont été définis dans les résultats du SMSI en 2003 et 2005. Nous devons les rappeler et continuer à travailler dans le cadre d'une coopération inclusive et multipartite.

En ce qui concerne les **objectifs**, nous devons éviter de remettre en question ce qui a été convenu lors du SMSI et dans le cadre du processus SMSI+10. La plupart des points 1 à 10 sont déjà inclus dans les documents finaux susmentionnés.

Ainsi, nous devrions réaffirmer ce dont nous disposons et nous concentrer sur les mises à jour nécessaires, par exemple l'accès significatif, les besoins d'une gouvernance interopérable des données et centrée sur le citoyen, et les défis et les promesses de l'IA.

Engagements

Le projet concernant les engagements est une bonne base pour la mise à jour des engagements, programmes et actions existants, notamment les lignes d'action du SMSI.

En ce sens, il serait souhaitable d'impliquer étroitement les départements et agences de l'ONU responsables des différents domaines, afin d'identifier les lacunes et de s'appuyer sur ce que nous avons.

Suivi

Dans le droit fil du large soutien exprimé lors des premières consultations en faveur de l'utilisation de l'architecture existante du SMSI pour le suivi, nous devrions éviter de dupliquer ce qui existe actuellement.

Les structures existantes pour le suivi du SMSI, notamment la CSTD ainsi que les principaux départements et agences des Nations unies, pourraient être chargées d'élaborer un plan d'action pour le suivi du Pacte.

Un tel plan exploiterait le système existant du SMSI, lequel comprend différents processus pouvant être efficacement exploités, notamment la CSTD, les lignes d'action du SMSI et le Forum du SMSI. Plus important encore, le système du SMSI comprend également le Forum des Nations unies sur la gouvernance de l'internet, lequel constitue le cadre idéal pour le suivi du Pacte.

Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec vous.

Unofficial translation

Dear Co-facilitators,

We thank you for providing us with these possible structural elements for the Global Digital Compact. We agree with the broad structure you propose, and wish to make a few additional comments on each section:

Preamble

Regarding the **Preamble**, we strongly believe that it should clarify that the GDC will build on, and be embedded within the framework established by the **WSIS outcome documents**.

This is a point we believe was broadly shared throughout previous consultations. It represents a fundamental cornerstone to develop our shared understanding and avoid relitigating agreed language.

Principles

The “**Principles**” section should **clearly distinguish** between **principles applicable to digital cooperation**, and **subject-matter goals**.

Regarding **principles**: those established under WSIS should apply, especially the need for all stakeholders to work together and share responsibilities in the governance of the digital realm – as mentioned under point 10 (with a footnote to the WSIS Geneva Declaration).

The basic principles for digital cooperation were laid down in the WSIS outcomes in 2003 and 2005. We need to recall them and continue to work in an inclusive and multi-stakeholder cooperation.

As to the **goals**: we should avoid relitigating what was agreed during WSIS and within the WSIS+10 process. Most of the 10 points you list are already included in the above-mentioned agreed outcome documents.

Hence, we should seek to reaffirm what we have and focus new language on necessary updates, for example with regards to meaningful access, the needs of interoperable and citizen-centric data governance and the challenges and promises of AI.

Commitments

The draft section on commitments constitutes a good basis for **updating existing commitments, agendas and actions**, notably the WSIS Action Lines.

In this context, it will be important to closely consult with the relevant UN departments and agencies responsible for the different areas of work, thereby identifying gaps and building on existing commitments.

Follow up

Consistent with the broad support expressed during prior consultations **to using the existing WSIS architecture for follow-up**, we should avoid duplicating existing mechanisms, actions and principles.

The existing structures for WSIS follow-up, notably the CSTD as well as the lead UN Departments and Agencies, **could be tasked with developing a GDC follow-up plan of action**.

Such a **plan of action would harness the existing WSIS system**. It includes different processes that can be leveraged effectively, including the CSTD, the WSIS Action Lines, the WSIS Forum. Most importantly, the WSIS system also includes the United Nations Internet Governance

Forum, which provides an ideal venue for periodic multistakeholder review and follow-up to the GDC.

We look forward to continue working with you.